

À votre écoute !

COMPTE-RENDU DE CONSEILS DE QUARTIERS

PLAINE



Le conseil de quartier Plaine s'est tenu le mardi 5 décembre 2023 au Centre Socio Culturel du Pavé Blanc. Un temps fort d'échanges entre le Maire et les habitants. Près de 80 personnes étaient présentes à cette rencontre annuelle.

Q/Qu'en est-il de l'avenir du Casino ainsi que du restaurant Libanais sur la route du Pavé Blanc ?



R/En matière de commerces, nous menons une politique de requalification avec pour objectif d'**offrir aux Clamartois des commerces de qualité, variés et dynamiques** ainsi que **des infrastructures modernisées autour**, notamment des parkings souterrains rénovés et accessibles à tous.

Suite à la mise en faillite de la marque Casino, nous avons demandé à recevoir le nouveau directeur du magasin situé place Aimé Césaire pour évoquer l'avenir de ce dernier, ainsi que l'état d'insalubrité de son parking souterrain que nous jugeons inacceptable.

La Ville a par ailleurs racheté très récemment tous les locaux commerciaux de la place y compris celui du Casino, nous allons donc pouvoir envisager sa rénovation.

Concernant l'ancien restaurant libanais, l'objectif est de démolir pour reconstruire. Il en est de même pour

le café Saint-Georges et la barre de commerce la Chaumière où nous souhaitons construire **une résidence pour les séniors**.

Les commerces quant à eux seront déplacés dans le bâtiment de Vallée Sud Habitat en cours de construction sur la place Georges Pompidou.

Q/Pourquoi les travaux de la Petite bibliothèque ronde sont en arrêt ?



R/Quand nous sommes arrivés en 2014, nous avons eu connaissance de **plusieurs avis défavorables émis par des commissions de sécurité** pour cet édifice pourtant de renommée internationale. Beaucoup de manquements ont été constatés avec un caractère de gravité. **Nous avons donc décidé d'agir pour le rénover entièrement.**

Les travaux ont été estimés à **6 millions d'euros**. Cette somme sera entièrement financée par l'intercommunalité et également par l'Etat en raison du classement de l'édifice en monument historique.

Toutefois, à l'heure actuelle **les différents services de l'Etat impliqués dans ce dossier ne se sont pas encore accordés** sur plusieurs points du projet de

rénovation. Nous sommes donc suspendus à leur accord.

En attendant la rénovation, et pour permettre aux enfants de bénéficier des ressources de la Petite bibliothèque ronde, **les activités ont été déplacées au 3 rue de Bretagne.**

Nous avons aussi la chance d'avoir la **médiathèque François Mitterrand**, à proximité, qui permet ainsi aux enfants d'avoir accès à une grande diversité de livres et à des activités culturelles et ludiques variées.

Q/Comment rendre plus efficient le système des encombrants à la demande ?

R/Jusqu'à l'an dernier, le ramassage des encombrants se faisait 1 fois par mois dans chaque quartier. Ce qui n'était pas sans poser quelques inconvénients : nous assistions à des dépôts hors date de collecte mais également à des retraits sauvages de groupes de personnes sillonnant la ville, dispersant les encombrants, que nous retrouvions sur tout le trottoir ou même sur la voie de circulation.

Aujourd'hui **les Clamartois peuvent désormais se débarrasser de leurs encombrants quand ils en ont besoin et les trottoirs sont moins encombrés.**

Ce système de ramassage à la demande rime également avec **écologie**. Car il évite aux véhicules de collecte de parcourir systématiquement toutes les rues, et permet de cibler les lieux de demandes et ainsi de mieux trier et donc de valoriser les objets récupérés.

Comment ça marche ?

La collecte se fait à domicile. Il suffit d'aller sur le site de Vallée Sud-Grand Paris pour prendre rendez-vous.

Certains riverains font cependant preuve de manque de civisme en déposant les encombrants dans les espaces communs et même dans les locaux d'ordures ménagères. Nous continuons ainsi la sensibilisation sur ce sujet afin que ce nouveau fonctionnement s'ancre rapidement dans les habitudes de chacun.



Q/ Quelles actions allez-vous mener pour rénover les halls d'immeubles à la cité de la Plaine ?

R/Vallée Sud Habitat a commencé la réhabilitation des halls d'immeubles et des espaces communs par le **remplacement des boîtes aux lettres, la réfection des digicodes mais également des locaux vélos et poussettes.**

La Police municipale est mobilisée sur l'identification des dégradations constatées, ce qui a déjà conduit à l'interpellation de plusieurs individus qui en étaient à l'origine. Elle est appuyée par **268 caméras de vidéo-protection** déployées sur l'ensemble de la ville.

Par ailleurs, quand des tags sont constatés dans un immeuble ou qu'il y a un dysfonctionnement sur les accès, nous vous invitons à **envoyer une photo avec l'adresse concernée à la mairie ainsi qu'à la Police municipale**. Ce signalement permettra de faire intervenir les équipes dans l'immédiat.

Q/Les excès de vitesses sont constatés rue de la Plaine, que pouvez-vous faire pour y remédier ?

R/Avec le déploiement des applications de guidage, la rue de la Plaine est utilisée comme une voie de sortie pour se rendre à Meudon La Forêt, générant un plus grand flux d'automobilistes.

Afin de soulager les habitants des nuisances sonores dues aux excès de vitesses, et pour une meilleure cohabitation des usagers de cette rue - qui est une vraie zone de rencontre entre automobilistes, cyclistes et piétons - nous allons étudier la **possibilité d'installer un radar pédagogique.**

